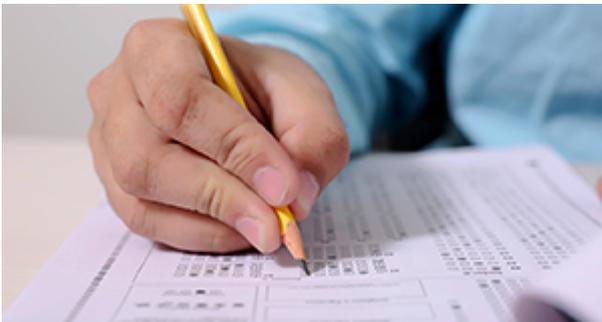




- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Concours blanc médecine 2024



Tu as toujours rêvé de faire médecine, et le concours d'entrée te fait peur ? Ne rate pas l'occasion d'avoir une chance de réussir ce concours !

Le lundi 20 mai à l'Institut Saint-André (secondaire) de 10h à 18h, [ClassPro](#) organise un concours blanc en médecine. L'examen se déroule dans les mêmes conditions que le concours officiel. Ce concours blanc s'adresse à tout étudiant intéressé par des **études de médecine** ou de **dentisterie**.

L'examen est rédigé par plusieurs professeurs de ClassPro. Une

correction vidéo vous est proposée dès l'annonce des résultats obtenus par les étudiants.

en pratique

Le concours se déroulera à l'école Saint-André : chaussée de Boondael 277, 1050 Ixelles. Arrivez à l'heure, car les retardataires n'auront pas accès au concours blanc.

L'examen est composé de 80 QCM à réaliser en 6h, sans calculatrice.

Le concours se déroulera en deux parties :

- **Partie 1 : les matières scientifiques (3h)**

- Mathématiques (10 QCM)
- Physique (10 QCM)
- Biologie (10 QCM)
- Chimie (10 QCM)

- **Partie 2 : les matières non – scientifiques (3h)**

- Raisonnement (10 QCM)
- Communication (30 QCM)

Attention : c'est un examen à **question à choix multiples négatifs**, avec +1 si vous obtenez la bonne réponse ; -1/3 avec une réponse incorrecte ; s'il y a des réponses multiples -1/3 et vous obtenez 0 si vous ne répondez pas à la question.

Des **frais d'inscription** sont demandés à hauteur de **5 euros** par étudiant. Vous devez vous y [inscrire](#) pour y participer !

Retrouvez plus d'informations sur cette [page](#). Sur cette page, vous trouverez également les corrections des précédents concours blancs, en vidéo !



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Concours d'entrée en médecine : séance d'information



Tu te prépares depuis des mois pour **le concours d'entrée en médecine** et tu as besoin de plus d'information à ce sujet ? **ClassPro** organise dès demain **mercredi 17 avril, 17h30**, une séance d'information sur le concours d'entrée de médecine.

Le but de cette séance d'information est de sensibiliser au maximum les étudiants sur les difficultés du concours.

Quelles informations trouverez-vous ?

Pendant cette séance d'information, vous obtiendrez :

- les démarches d'inscription au concours ;
- un test à faire sur place pour vous donner un aperçu du déroulement du concours ;
- le fonctionnement du concours avec le système du QCM, la notation et les critères de sélection ;
- une analyse des résultats du test, avec une discussion sur les difficultés liées aux questions et au mode d'évaluation du concours.

A la fin de cette séance, [ClassPro](#) vous partagera un lien vers une vidéo de correction et une récapitulation des ressources en libre accès, y compris des exercices.

Si **cette séance d'information** vous intéresse, n'hésitez pas à **remplir ce [GoogleForm](#)**. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur [leur site internet](#).

Un concours blanc est d'ailleurs organisé par ClassPro le lundi 20 mai 2024, à l'Institut Saint André (secondaire). Pour participer à ce concours blanc, la somme de cinq euros vous sera demandée.

Les études de médecine appliquent un quota, pour plus d'informations, vous pouvez cliquer sur [ce lien](#).



famille sont bourrés de talents ?

La Maison Dailly souhaite mettre en avant toute cette richesse.

Venez nombreux le **25 novembre** pour découvrir nos pépites : danse K-pop avec le groupe Eclipse Crew, défis sportifs, musique, artistes et savoir-faire. Beaucoup d'autres surprises vous attendent.

Si un talent se cache dans votre famille, il est encore temps de contacter la Maison Dailly avant le 13 novembre pour le mettre en avant ce jour-là !

Il y a encore de la place ! Appelez au 02/737.72.11 ou 0460/96.95.32

Mail : stephanie.proano@hss1030.be

Sur place : rue de la consolation, 72 à 1030 Schaerbeek

La Maison Dailly est une maison de quartier gérée par l'Asbl Harmonisation Sociale Schaerbeekoise

Lieu de l'évènement

Ecole 10 – Grande rue au bois, 57 à 1030 Schaerbeek



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Jeu concours : T'informer, c'est gagner !



Tu as entre 12 et 30 ans ?

Le CIDJ en partenariat avec les Centres d'information jeunesse organise un chouette concours jusqu'au 10 novembre.

En participant, tu découvriras les Services jeunesse. Ces Services peuvent t'apporter plein d'informations utiles : écoles, formations, jobs étudiant, allocations familiales, mobilité internationale...

Bonus

Tu pourras gagner un vélo ou une sortie à vélo avec ta classe ou ton groupe d'amis !

Pour accéder au concours, c'est simple

Clique sur le [lien suivant](#) ou scanne le code QR sur l'affiche et répons au quizz.

Bonne chance ☐



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Le test d'entrée en médecine et dentisterie laisse place à

un concours



Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté ce 29/09 en dernière lecture le projet de Décret relatif à l'instauration d'un concours d'entrée pour les filières de médecine et dentisterie à partir de l'année académique 2023-2024.

Quels sont les changements attendus ?

L'examen d'entrée laissait entrer tous ceux qui le réussissaient tandis que le concours, lui, permettra seulement à un nombre prédéterminé de lauréats (les mieux classés) d'entamer ces études.

Tous les étudiants réussissant le concours auront la garantie de disposer d'un numéro INAMI.

Le texte adopté définit comment se calcule le nombre d'admis (sachant que le quota de numéros INAMI passera en 2028 de 505 à 744 numéros) et réduit le nombre maximal d'étudiants non-résidents lauréats. Le nombre de non-résidents sera en effet réduit de 30 à 15% afin de garantir une offre de soins suffisante et lutter contre de possibles pénuries liées au départ de diplômés après leurs études.

Le concours se déroulera en une session unique comprise entre le 16 et le 31 août précédant l'année académique concernée, afin de permettre aux étudiants de se préparer durant l'été et de donner le temps aux candidats non-retenus de se réorienter

avant la rentrée.

Pour le reste, les huit matières sur lesquelles portera le concours restent les mêmes que celles du test d'entrée. Une première partie concernera toujours les connaissances scientifiques évaluées (chimie, biologie, physique, mathématiques) tandis que la deuxième partie est relative à la communication et l'analyse critique de l'information (capacité d'analyse et de raisonnement, capacité de communication et de perception de situations conflictuelles, capacité de perception de l'éthique et considération de ses conséquences sur l'individu et la société, capacité à faire preuve d'empathie, de compassion d'équité et de respect).

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be





actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES